



Les politiques publiques Agricoles et Environnementales (Formation initiale ouverte à la formation continue) CORBAS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

L'agriculture doit aujourd'hui répondre à des enjeux nombreux et ambitieux en termes d'indépendance et de sécurité alimentaire, d'équilibre des territoires ruraux et de préservation des ressources naturelles.

De nombreux défis environnementaux questionnent nos sociétés mais également l'agriculture française et européenne en matière de maintien et rétablissement de la biodiversité, d'amélioration de la qualité de l'air et des sols.

La Politique agricole commune (PAC) accompagne l'agriculture et les agriculteurs face aux nouveaux défis.

OBJECTIFS :

Etre capable d'expliquer le contexte des aides à l'agriculture

Etre capable d'expliquer le rôle et les missions de l'ASP dans le cadre de la mise en œuvre des aides de la PAC

Etre capable d'expliquer les principes de gestion des aides du premier pilier de la PAC

Etre capable d'expliquer les principes de gestion des aides du second pilier de la PAC liées au développement des territoires et les changements

Etre capable d'expliquer les principes de la conditionnalité.

PUBLIC CONCERNE :

Tous les agents affectés en DDT(M) ASP, DRAAF, concernés par les dispositifs d'aide à l'agriculture.

Personnels techniques des établissements d'enseignement agricole (enseignants, directeurs d'exploitation).

CONTENU PROPOSE :

Environnement politique et institutionnel dans la gestion des aides.

Le projet agro-écologique « agricultures : produisons autrement » et les perspectives d'évolution dans le cadre de la réforme de la PAC post-2013.

Autres dispositifs d'aides nationaux, LMAP...

L'Agence de Services et de Paiement (ASP) et son rôle dans le paiement et le contrôle des aides de la PAC.

Les Droits à Paiement de Base.

Le FEADER et son fonctionnement.

Conditionnalité des aides et gestion des contrôles.

Aides directes végétales et animales (aides couplées).

Aides agro-environnementales.

Agents DDT, DRAAF, ASP, Conseil Régional

INTERVENANTS :

DATES :

Date limite d'inscription :

14 au 18 janvier 2019

DUREE :

14 décembre 2018

4 jours

LIEU :

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

INFOMA CORBAS

5 - Il s'agit d'une FIFC (formation Initiale ouverte à la Formation Continue) : il y a 5 places pour les agents en poste et le reste du groupe et constitué de techniciens en **formation initiale de l'INFOMA**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Bruno GELIN

Martine FLUET

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

484€ - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

CODE EPICEA :

176882